

Dispositif d'aides aux entreprises : « *Comment le patronat détourne les fonds publics destinés aux investissements et à l'emploi ?* ». par Laëtitia Médard au conseil de Rennes Métropole du 18 novembre 2010

Les élus communistes ont déjà eu l'occasion de souligner les défauts de ce dispositif d'aides aux entreprises.

Nos remarques ne portent pas tant sur le principe que sur l'absence d'un contrôle public de l'utilisation de ces fonds publics car c'est bien de cela dont il est question.

Il ne s'agit pas pour nous de mettre en cause le contrôle administratif mais de regretter, une fois encore, l'absence d'un contrôle par l'assemblée.

Par exemple Rennes Métropole a prorogé une convention avec l'entreprise "Renasas Design France" car celle-ci n'avait toujours pas répondu aux conditions intégrales de versement de l'aide : il manquait toujours 25 emplois à l'appel. Où en est-on de ce dossier ?

Il faut savoir que cette PME fait partie d'un groupe japonais leader mondial des microcontrôleurs au chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros en 2009.

En jetant un coup d'œil sur son site Internet, on s'aperçoit qu'elle propose 16 stages de 6 mois pour des étudiants ingénieurs en fin d'étude mais par contre on trouve seulement une offre d'emploi.

Sur ce point, nous ferons une première proposition, encore qu'elle ne soit pas nouvelle, sous forme d'un amendement à cette délibération, amendement rédigé comme suit :

« Une fois par an sera présenté un rapport reprenant l'ensemble des aides accordées au cours de l'année écoulée et faisant le point, entreprise par entreprise, de la réalisation des objectifs ayant conduit à l'attribution de subventions au cours des années précédentes »

On constate, à partir des comptes rendus de bureau accessibles sur le site de Rennes Métropole, un accroissement considérable de ces aides :

682 500 € pour les huit premiers mois de 2010 alors qu'en 2007 elles s'élevaient à 33 400 €.

Par ailleurs, la suppression de la Taxe Professionnelle a totalement bouleversé le paysage fiscal des entreprises ; celles-ci ont vu leurs coûts d'investissements baissés de 20%. Le bon sens voudrait que l'on revoie parallèlement nos dispositifs d'aides.

Alors que nous sommes encore dans la phase de préparation du budget 2011, que chacun, à juste titre, caractérise de difficile, nous proposons que la part de ces dispositifs soit réduite dans les mêmes proportions.

Enfin nous avons une dernière proposition à faire.

Notre dernier Conseil a reconduit le principe des « Forum Libération » sans que le thème de 2011 ne soit encore fixé.

Comme le journal Libération du 10 novembre, après l'Humanité du 5 novembre, a titré sur les 172 milliards d'aides publiques par an et les suppressions de 40 000 emplois en 5 ans.

Nous proposons que le thème du forum 2011 soit celui-ci : « *Comment le patronat détourne les fonds publics destinés aux investissements et à l'emploi ?* ».